

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE TUNISIE LEASING

Siège social : Avenue Hédi Karray –1082 Tunis

Le groupe Tunisie Leasing publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés, arrêtés au 31 décembre 2005 et certifiés par le commissaire aux comptes Monsieur Noureddine Hajji.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2005
(exprimé en dinars)

31 Décembre

	2005	2004
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	2466915	2139247
Moins : amortissements	(1 754 843)	(1 354 389)
	<u>712 072</u>	<u>784 858</u>
Immobilisations propres	11404 456	8 042 422
Moins : amortissements	(2 882 522)	(2 215 598)
	<u>8 521 934</u>	<u>5 826 824</u>
Immobilisations destinées h la location	538 657 304	487 752 354
Moins : amortissements	(309 661 906)	(275 026 541)
Moins : provisions	(7 289 193)	(5 763 888)
	<u>221 706 205</u>	<u>206 961 925</u>
5		
Titres mis en équivalence	10 132 655	9 469 086
Autres immobilisations financières	9999361	5202916
Moins : provisions	(164913)	(168370)
	<u>19 967103</u>	<u>14 503 632</u>
6		
Actifs d'impôts différés	904158	582 949
13		
Total des actifs immobilisés	<u>251811472</u>	<u>228 660 188</u>
Autres actifs non courants	1 019 049	672 924
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>252 830 521</u>	<u>229 333 112</u>
ACTIFS COURANTS		
Clients et comptes rattachés	17451273	17009515
Moins : provisions et produits réservés	(14 081 462)	(12 323 477)
	<u>3369811</u>	<u>4686038</u>
7		
Acheteurs factorés	59920441	56012888
Moins : provisions	(1 652 235)	(1 727 521)
	<u>58 268 206</u>	<u>54 285 367</u>
8		
Autres actifs courants	4 428 906	3 233 133
Placements et autres actifs financiers	2 172 978	4 261 688
Liquidités et équivalents de liquidités	4 662 453	3 964 742
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>72 902 354</u>	<u>70 430 968</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>325 732 875</u>	<u>299 764 080</u>

	Notes	31 Décembre	
		2005	2004
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		20 000 000	20 000 000
Réserves consolidées		16 175 200	16 980 149
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		36 175 200	36 980 149
Résultat consolidé		4 041 978	3 592 754
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	9	40 217 178	40 572 903
INTERETS MINORITAIRES	10	3 846 047	2 989 735
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	11	125 542 931	115 445 452
Autres passifs financiers		4 677 708	3 650 388
Provisions	12	3 829 253	2 474 538
Passifs impôts différés	13	268 823	384 644
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		134 318 715	121 955 022
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		9 289 013	8 602 220
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	18 557 548	16 053 676
Autres passifs courants		14 328 538	12 438 293
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	105 175 836	97 152 231
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		147 350 935	134 246 420
TOTAL DES PASSIFS		281 669 650	256 201 442
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		325 732 875	299 764 080

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(exprimé en dinars)

	Notes	31 Décembre	
		2005	2004
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus bruts de leasing	15	128 450 108	114 278 509
Revenus du factoring	16	5 957 812	5 313 524
Intérêts de retard	15	694 551	925 952
Variation des produits réservés	15	(89 533)	165 976
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	15	(105 787 349)	(93 322 545)
Total des produits d'exploitation		29 225 589	27 361 416
CHARGES FINANCIERES NETTES	17	(14 944 791)	(13 776 693)
PRODUITS DES PLACEMENTS		513 959	343 571
PRODUITS NETS		14 794 757	13 928 294
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel		(3 346 154)	(2 971 030)
Autres charges d'exploitation		(3 101 098)	(2 749 976)
Autres produits d'exploitation		713 056	302 153
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	18	(2 991 502)	(3 063 780)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres et aux provisions pour risques divers		(1 497 444)	(1 142 254)

RESULTAT D'EXPLOITATION		4 571 615	4 303 407
Autres gains ordinaires		255 276	260 481
Autres pertes ordinaires		(92 399)	(77 982)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		4 734 492	4 485 906
Impôts différés		442 796	391 173
Impôts exigibles		(1 347 359)	(1 318 343)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		3 829 929	3 558 736
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	6	766 338	476 586
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		4 596 267	4 035 322
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	(554 289)	(442 568)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>4 041 978</u>	<u>3 592 754</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	2005	2004
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	151 010 112	133 344 921
Encaissements reçus des acheteurs factorés	159 779 308	151 355 997
Financement des adhérents	(154 847 740)	(150 419 203)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(5 414 259)	(6 798 073)
Intérêts payés	(15 081 440)	(12 503 535)
Impôts et taxes payés	(5 733 274)	(5 454 831)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location	(144 951 113)	(122 622 214)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location	6 557 532	6 850 090
Autres flux de trésorerie	(1 099 439)	88 814
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	(9 780 313)	(6 158 034)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 433 358)	(783 922)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	113 346	71 190
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(6 050 547)	(2 386 227)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 677 688	2 488 765
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(7 692 871)	(610 194)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'action	0	156 347
Dividendes et autres distributions	(3 279 743)	(2 916 547)
Encaissements provenant des emprunts	74 338 875	69 684 464
Remboursement d'emprunts	(53 433 616)	(55 012 182)
Flux liés au financement à court terme	(244 876)	(618 824)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	17 380 640	11 293 258
Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités	52 862	39 227
Variation de trésorerie	(39 682)	4 564 257
Trésorerie au début de l'exercice	(3 724 361)	(8 288 618)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(3 764 043)	(3 724 361)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2005**

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TUNISIE LEASING »

1-1 : Structure juridique des sociétés du groupe

Le Groupe « Tunisie leasing » est composé principalement de sept sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage », a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 20.000.000 divisé en 2.000.000 actions de D : 10 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « Tunisie Valeurs » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
 - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
 - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
 - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de « Tunisie Valeurs » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 5.000.000, divisé en 50.000 actions de D : 100 chacune. Le montant non libéré est de D : 1.500.000.

- La société « Tunisie Factoring » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital s'élève à la clôture de la période à la somme de D : 4.400.000, divisé en 440.000 actions de D : 10 chacune, souscrites en numéraires et libérées intégralement lors de la souscription.

■ Sociétés d'investissement

A l'initiative de Tunisie leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

Tuninvest-Sicar : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital s'élève à D : 7.350.000, divisé en 980.000 actions de D : 7,500 chacune, totalement libérées.

Les titres de TUNINVEST SICAR sont cotés en Bourse.

Tunisie - Sicar: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à D : 3.500.000, divisé en 350.000 actions de D : 10 chacune, totalement libérées.

- Tuninvest International-Sicar: constituée en 1998 avec un capital de D : 10.000.000, divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune, totalement libérées.

Tuninvest Innovations-Sicar: constituée en 2002 avec un capital de D : 5.500.000, divisé en 550.000 actions de D : 10 chacune.

■ Les autres sociétés du groupe

- La Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe Tunisie Leasing.

Son capital social s'élève à D : 4.100.000, divisé en 41.000 actions de D : 100 chacune, détenu par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.

- Tunis Call Center (TCC) est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Elle est contrôlée conjointement par Tunisie leasing et Tunisie valeurs.

Son capital social s'élève à D : 1.050.000, divisé en 105.000 actions de D : 10 chacune.

- Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à D : 400.000, divisé en 40.000 actions de D : 10 chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD) est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à D : 250.000, divisé en 2.500 parts de D : 100 chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du groupe

La synthèse des participations des sociétés du groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

**Tableau 1 : des participations
au 31 décembre 2005**

	Tumble valeurs		Taninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.sicar		Tuninvest Innov.sicar	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	35,98%	153 999	44,00%	250 000	25,00%	150 000	27,27%
Tunise Valeurs							25 000	2,50%		
Tunisie sicar	3 460	6,92%								
Tuninvest sicar	5 203	10,41%								
Tuninvest. I. sicar										
Tsie Factoring										
Tunis call Center										
SIMT										
STIF										
Autres	26 337	52,67%	627 355	64,02%	196 001	56,00%	725 000	72,50%	400 000	72,73%
Total	SO 000	100,00%	980 000	100,00%	350 000	100,00%	1 000 000	100,00%	550 000	100,00%

Tableau I (suite)

	Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.L.M.T		STIF		Tunisie Location LD	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	239 997	54,54%	29 997	28,57%	33 306	81,23%	39 994	99,99%	501	20,04%
Tunise Valeurs			29 997	28,57%					750	30,00%
Tunisie sicar										
Tuninvest sicar										
Tuninvest. I. sicar					7 688	18,75%				
Tsie Factoring										
Tunis call Center										
SIMT	40 000	9,09%								
STIF	160 003	36,36%	45 006	42,86%	6	0,01%	6	0,02%	1 249	49,96%
Autres										
Total	440 000	100,00%	105 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

	Tunisie valeurs		Tadnvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innev. SICAR	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	30,00%		35,98%		44,00%		25,00%		27,27%	
Tunise Valeurs								0,92%		
Tunisie sicar		3,04%								
Tuninvest sicar		3,74%								
Tuninvest. I. sicar										
Tsie Factoring										
Tunis call Center										
SIMT										
STIF										
Autres										
Total	30,00%	6,79%	35,98%		44,00%		25,00%	0,92%	27,27%	
Total participation		36,79%		35,98%		44,00%		25,92%		27,27%

Tableau II (suite)

	Tunisie Factoring		Tunis Call tenter		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	54,54%		28,57%		81,23%				20,04%	79,40%
Tunise Valeurs				10,51%				36,78%		
Tunisie sicar										
Tuninvest sicar										
Tuninvest. I. sicar										
Tsie Factoring						10,85%				
Tunis call Center										
SIMT										
STIF		3,34%								
Autres										
Total	54,54%	3,34%	28,57%	10,51%	81,23%	10,85%	0,00%	36,78%	20,04%	79,40%
Total participation		57,89%		39,08%		92,09%		36,78%		99,44%

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Degré de contrôle	Méthode retenue
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Tunis Call Center	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale

Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Les titres TLLD détenus respectivement par Tunisie Valeurs (750 parts) et par TFG (1235 parts) en vertu des contrats de portage pour le compte de Tunisie Leasing ont été pris en compte dans le pourcentage d'intérêt du Groupe comme s'ils étaient détenus directement par Tunisie Leasing.

■ La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs.

■ Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Groupe Tunisie Leasing -Etats financiers consolidés arrêtés au 31/12/2005

■ Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.

■ L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- **Traitement des participations dans les entreprises associées**

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces participations sont classées dans les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du groupe

La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NC 36, entre autres, comme actif incorporel.

- **Intégration des sociétés sous contrôle conjoint et sous contrôle exclusif**

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;

Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;

Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe .

La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;

- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;

Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4. Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.

- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptable nettes à la date de chaque acquisition.

- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou proportionnellement.

Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

- **Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignés sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe.

- **Elimination des soldes et transactions infra groupe**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mises en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de (s) :

- La norme comptable générale (NCT 1);

- La NC 35 (Etats financiers consolidés), la NC 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NC 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;

- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);

- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4-1 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).
 roupe Tunisie Leasing -Etats financiers consolidés arrêtés au 31/12/2005
 Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques ».

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien correspond à la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

4-2 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

A la clôture de l'exercice, les plus values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4-3 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4-4 : Politique de provisions

Il est constitué annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours des loyers pour l'activité de leasing et à 1,5% de l'encours des factures achetées pour l'activité d'affacturage.

Ces proportions couvrent aussi bien le principal que les produits réservés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Par dérogation aux exercices précédents, le poste de provisions porté au passif du bilan de Tunisie Leasing a été alimenté par le prélèvement d'un montant de 1 300 000 dinars du poste « Autres réserves » par décision de l'AGO du 05/05/2005, ainsi qu'il est indiqué dans la note 12.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

4-4-1 : Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision A appliquer par classe

. A : Actifs courants	
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés.

Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information, - des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4-4-2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

. Les cautions bancaires ; les actifs financiers affectés ; les dépôts de garantie ; les hypothèques inscrites.

4-4-3 : La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

. Matériel standard	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
. Matériel spécifique :	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
. Immeubles	Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

En vue de se rapprocher progressivement du taux de couverture des actifs classés souhaité par la BCT (70% contre 50% au 31/12/2004), le conseil d'administration de Tunisie Leasing a décidé de renforcer les règles de provisionnement, à compter de l'exercice 2005, en adoptant les mesures suivantes :

La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliquée rétroactivement sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.

Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :

a/ le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.

b/ le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4-4-4 : Les autres garanties

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :

. des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;

. des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public

Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4-5 : Impôts différés

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Dans ce contexte et notamment en ce qui concerne l'activité de leasing, le bénéfice imposable était calculé, jusqu'à la clôture de l'exercice 1999, sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, il est procédé à la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 20%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, déduction faite des provisions constituées en franchise d'impôt.

4-6 : Comptabilisation des revenus de leasing

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4-7 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contre partie de ses services, la société est rémunérée par :

Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.

Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4-8 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	et provisions	Valeur Nette
- Immobilisations en location	382 069 074	(171 685 218)	210 383 856
- Immobilisations, contrats suspendus	31 516 761	(17 183 332)	14 333 429
- Immobilisations, contrats échus	121 210 624	(120 793 356)	417 268
- Immobilisations en cours	3 860 845		3 860 845
Totaux	538 657 304	(309 661 906)	228 995 398
- Provisions pour dépréciation		(7 289 193)	(7 289 193)
Soldes au 31 Décembre 2005	538 657 304	(316 951 099)	221 706 205

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur Nette
Valeur brute	487 752 354		
Amortissements		(275 026 541)	
Provisions pour dépréciation		(5 763 888)	
Soldes au 31 Décembre 2004	<u>487 752 354</u>	<u>(280 790 429)</u>	<u>206 961 925</u>
Additions de l'exercice			
- Investissements	128 548 819		128 548 819
- Relocations	996 984		996 984
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(59 543 553)	59 432 697	(110 856)
- Cessions anticipées	(17 218 848)	10 889 986	(6 328 862)
- Relocations	(1 622 280)	785 566	(836 714)
- Régularisations	(256 172)	43 736	(212 436)
Amortissements de l'exercice		(105 787 349)	(105 787 349)
Provisions de l'exercice			
- Dotations		(2 421 052)	(2 421 052)
- Reprises		895 746	895 746
Soldes au 31 Décembre 2005	538 657 304	(316 951 099)	221 706 205

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (suite)

5.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Encours (a)
Bâtiment et travaux publics	75 215 032	28624 456
Entreprises de BTP		
Carrières	7 346 626	2454 378
Matériaux de construction	9 921 317	2987 947
Industrie	23 070 665	7103 576
Textile, cuir et chaussures		
Agro-alimentaire	61 672 447	24118 133
Industries diverses	91 938 794	40917 071
Tourisme et para tourisme	45 293 645	17 917 604
Commerces et services	34 341 619	10 891 651
Transport		
Médical et para-médical	11 925 651	6 033 405
Commerce	120 699 773	56 516 045
Services	55 818 466	24 078 801
Divers	1 413 269	1 128
Total	538 657 304	221 644 195

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute			Encours (a)
Matériels de BTP	61	831	328	19 243 151
Equipements hôteliers	10	902	086	3 612 477
Equipements industriels	88	245	786	32 751 933
Matériels informatiques	4	660	605	1 479 591
Véhicules légers	149	888	396	65 347 425
Matériels de manutention	8	582	146	3 217 554
Matériels de transport en commun	12	399	907	4 026 577
Matériels de transport de marchandises	70	094	144	24 459 745
Matériels médical et para-médical	7	323	574	2 323 842
Matériel divers	17	157	043	4 832 370
	Sous total.			
Immobilier	431	085 015		161 294 665
		107 572 289		60 349 530
Total				538 657 304 221 644 195

(a) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice.

Note 6 : Immobilisations financières

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	2005	2004
Titres mis en équivalence	10 132 655	9 469 086
Titres immobilisés	9 028 190	4 346 920
Prêts au personnel	933 953	770 588
Dépôts et cautionnements versés	37 218	85 408
Total brut	20 132 016	14 672 002
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(147 033)	(150 490)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)
Total brut	19 967 103	14 503 632

L'analyse du portefeuille "Titres" se présente dans le tableau qui suit :

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2005 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Ecart d'acq	Quote-part ds les réserves	Quote-part ds les Résul	Valeur titres ME	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	2 576 445	(77 409)	249 082	107 747	2 855 865	35,98%
* Tunisie Sicar	1 347 277	0	59 244	96 671	1 503 192	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 242 080	(103 549)	(15 285)	325 178	1 448 424	36,79%
* Tuninvest Inter Sicar	2 591 973	0	87 157	228 306	2 907 436	25,92%
* Tuninvest Innov Sicar	1 500 000	0	(90 698)	8 436	1 417 738	27,27%
	9 257 775	(180 958)	289 500	766 338	10 132 655	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2005 comme suit :

Emetteur	Nombre	Val N	Montant	Date	Obser
* B.T.S	500	10	5 000	1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	21 387	10	213 870		2000(*)
* Flexo print	371	500	185 500		2001/2002(*)
* AVITOP	3 366	10	33 660		2001(*)
* Carthago céramic	189	100	18 900		2001(*)
* ST1F	1	10	10		2001

* Société moderne de titrisation	500	100	50 000	2002
* GIPA	1467	100	146 700	2002(*)
* ESPRIT	5 000	10	50 000	2003
* STPA	2 370	500	1 185 000	2003/2004(*)
* GAN	25 000	10	250 000	2003(*)
* Etablissement Abdelmoula	13 109	27	350 010	2004(*)
* Hôtel Granada	100 000	10	1 000 000	2004(*)
* Polyclinique la Marsa	420	100	99 540	2005
* Société Hasdrubal Thalassa Hotels	1 000	1 000	1 000 000	2005(*)
* Hasdrubal	1 450	500	725 000	2005(*)
* Société Agricole Saouef	100 000	10	1 000 000	2005(*)
* Société Consortium des Immobilières	17 000	100	1 700 000	2005(*)
* Société Méhari Hanunamet	3 000	100	300 000	2005(*)
* PALMA	980	500	490 000	2005(*)
* Société de Promotion Touristique Douz Hôtel	450	500	225 000	2005(*)
			9 028 190	

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Clients ordinaires		
- Impayés	4 929 092	5 557 752
- Intérêts de retard à facturer	19 819	24 451
Montant brut	4 948 911	5 582 203
A déduire :		
- Provisions	(1 527 909)	(1 797 148)
- Produits réservés	(1 001 315)	(968 738)
Montant net	2419687	2816317
Clients litigieux		
- Impayés	12 502 362	11 427 312
Montant brut	12 502 362	11 427 312
A déduire :		
- Provisions	(9 686 044)	(7 748 353)
- Produits réservés	(1 866 194)	(1 809 238)
Montant net	950 124	1 869 721
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>3 369 811</u>	<u>4 686 038</u>

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
<u>Comptes des acheteurs factorés</u>		
Comptes des acheteurs locaux	36 746 556	49 732 093
Traites en Porte-feuilles	7 278 366	
Traites Impayées	544 371	
Chèques Impayés	895 791	
Chèques à l'encaissement	2 647 077	
Effets à l'encaissement	1 018 426	
Comptes des acheteurs export	3 585 816	3 669 066
Comptes des acheteurs import	7 204 038	2 611 729
Sous total (A)	59 920 441	56 012 888
A déduire		
Provisions	(1 652 235)	(1 727 521)
Montant net	58 268 206	54 285 367
<u>Comptes des adhérents</u>		
Correspondants étrangers	422 687	2 611 729
Fonds de garantie	14 046 961	7 378 666
Disponible	4 087 900	6 063 281

Sous total	(B)	18 557 548	16 053 676
Financement des adhérents	(A) - (B)	41 362 893	39 959 21'2

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31/12/2005	31/12/2004
- Capital social	(A)		
- Réserve légale	(B)	20 000 000	20 000 000
- Réserves pour réinvestissements exonérés	(C)	1 703 397	1 558 906
- Autres réserves		0	5 036 843
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence		3 776 843	40 000
- Dividendes reçus des filiales		289 500	(188 742)
- Résultats reportés		447 581	349 497
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>9 957 879</u>	<u>10 183 645</u>
- Résultat net des sociétés intégrées		36 175 200	36 980 149
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(C)	3 829 929	3 558 736
		766 338	476 586
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(554 289)	(442 568)
<u>Résultat net revenant à la société consolidante</u>	(1)	<u>4 041 978</u>	<u>3 592 754</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>40 217 178</u>	<u>40 572 903</u>
<u>Nombre d'actions (2)</u>	(2)	<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>
Résultat par action	(1) / (2)	2,021	1,796

(A) Au 31 Décembre 2005, le capital social est de DT : 20.000.000 composé de 2.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir note 6

(1) / (2) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

NOTE 10 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

		31/12/2005	31/12/2004
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring			
- Dans le capital		1 529 144	1 329 382
- Dans les réserves		1 480 733	990 586
- Dans le résultat	(A)	573 940	459 530
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T			
- Dans le capital		324 351	247 460
- Dans les réserves		(42 840)	(20 261)
- Dans le résultat	(A)	(17 241)	(16 962)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD			
- Dans le capital		1 400	
- Dans les réserves		(1 030)	
- Dans le résultat	(A)	(2 410)	
<u>Total des intérêts minoritaires</u>		<u>3 846 047</u>	<u>2 989 735</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A)	554 289	442 568

NOTE 11 : EMPRUNTS

Désignation	Solde début période	utilisations	remboursements	solde	Echéance +d'un an	Ech.(-) un an
Banques locales	44 693 365	30 250 000	28 848 913	46 094 452	26 080 515	20 013 937
Banques étrangères	54 413 273	14 088 875	10 700 103	57 802 045	50 062 416	7 739 629
Total	99 106 638	44 338 875	39 549 016	103 896 497	76 142 931	27 753 566

Emprunts Obligataires	58 200 000	30 000 000	17 400 000	70 800 000	49 400 000	21 400 000
Total Général	157 306 638	74 338 875	56 949 016	174 696 497	125 542 931	49 153 566

NOTE 12 : PROVISIONS

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	2005	2004
- Provisions pour risques non identifiés, Tunisie Leasing (A)	419 266	31 556
- Provisions pour risques non identifiés, Tunisie Factoring	3 020 833	2 235 512
Total des provisions non affectées	3 440 099	2 267 068
- Autres provisions pour risques, Tunisie Leasing	389 154	207 470
Total des provisions pour risques	3 829 253	2 474 538

(A) Voir note 4-4 : Politique de provisions

La variation du stock de provisions pour risques non identifiés de Tunisie Leasing se détaille comme suit:

Solde au 31 décembre 2004	31 556
Provision prélevée sur les réserves*	1 300 000
Provision affectée au cours de l'exercice 2005	(912 290)
Solde au 31 décembre 2005	419 266

* L'Assemblée Générale Ordinaire du 05/05/2005 a décidé de transférer le montant des réserves pour réinvestissements exonérés (5 036 843 dinars) devenues disponibles au compte "Autres réserves" et de prélever 1 300 000 dinars pour les affecter au compte "provisions pour risques" et ce pour répondre aux recommandations des autorités monétaires.

NOTE 13 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	2005	2004
- Passif d'impôt différé, Tunisie Leasing	(268 823)	(364 072)
- Passif d'impôt différé, Tunisie Factoring	0	(20 572)
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	230 760	83 143
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	557 677	474 812
- Actif d'impôt différé, Tunis Call Center	23 227	24 994
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	92 494	0
Total des impôts différés (A)	635 335	198 305

(A) Voir note 4-5 : Impôts différés

NOTE 14 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	21 400000	17 400 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	20 013 937	11 848 913
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	7 739 629	10 612 273
- Echéances à moins d'un an sur billets de trésorerie à long terme	0	2 000 000
Sous Total	49 153 566	41 861 186
- Crédit à court terme UTB	2 304 668	2 653 410
- Ligne d'avance CITIBANK	0	4 000 000
-Ligne d'avance ABC	0	1 000 000
- Billets de trésorerie	40 700 000	35 600 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 874 938	2 612 452
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	739 215	661 548
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	976 953	1 074 532
- Banques, découverts	8 426 496	7 689 103
TOTAL	105 175 836	97 152 231

NOTE 15 : REVENUS DU LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Loyers de leasing	128 156 836	114 144 203
- Intérêts intercalaires	293 272	134 306
Revenus bruts de leasing	(A) 128 450 108	114 278 509
- Intérêts de retard	(B) 694 551	925 952
Total des autres produits	694 551	925 952
- Transferts en Produits de la période	(415 599)	2 432 736
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		
. Intérêts de retard antérieurs	(231 612)	511 217
- Produits réputés réservés en fm de période	433 127	(2 126 808)
. Intérêts inclus dans les loyers		
. Intérêts de retard	124 551	(651 169)
Variation des produits réservés	(C) (89 533)	165 976
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(D) (105 787 349)	(93 322 545)
Total (A)+(B)+(C)+(D)	23 267 777	22 047 892

NOTE 16 : REVENUS DU FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, se présente ainsi :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Commissions de factoring	2 208 468	2 078 143
- Intérêts de financement	3 749 344	3 235 381
Total	5 957 812	5 313 524

NOTE 17 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

2005	2004
-----	-----

- Intérêts des emprunts obligataires	4 916 468	4 878 394
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	3 077 773	3 203 313
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 354 168	2 486 915
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	363 594	362 609
Total des charges financières des emprunts	11 712 003	10 931
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	396 269	563 109
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	2 766 994	2 266 758
- Autres	69 525	15 595
Total des autres charges financières	3 232 788	2 845 462
Total général	14944791	13776693

NOTE 18 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	2005	2004
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Leasing)	4 436 829	3 480 176
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Leasing)	(1 243 072)	(1 121 529)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	414 136	470 414
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(489 422)	(136 984)
- Créances radiées (Leasing)	0	469 959
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Leasing)	0	(469 959)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	3 118 471	2 692 077
- Dotations aux provisions non affectées (Leasing)	0	11 329
- Reprises sur provisions non affectées (Leasing)	(912 290)	0
- Dotations aux provisions non affectées (Factoring)	785 321	360 374
Total des dotations aux provisions (A)	2991502	3063780

(A) Voir note 4.4 : Politique de provisions

NOTE 19 : Engagements hors bilan

(en dinars)	31/12/2005	31/12/2004
PASSIFSEVENTUELS	3 138 197	510 000
Cautions, avals et autres garanties données	3 138 197	510 000
ENGAGEMENTS DONNES	24 319 267	23 332 811
Engagements de financement en faveur de la clientèle	23 869 267	22 882 811
Participations non libérées	450 000	450 000
ENGAGEMENTS RECUS	288 018 389	242 149 653
Engagements de financement reçu	31 610 333	0
Cautions reçus	14 294 107	14 283 921
Garanties reçues	5 141 526	7 514 581
Loyers à échoir sur contrats actifs	236 972 424	220 351 151
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	3 244 100	86 676
Engagements sur titres portage	3 244 100	86 676

NOTE 20 : Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
Exercice clos le 31-12-2005**

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de Tunisie Leasing au 31 décembre 2005. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de Tunisie Leasing. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers consolidés. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

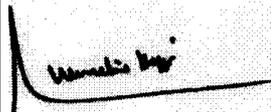
Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2005.



AMC Ernst & Young Nouredine HAJJI
Tunis, le 17 avril 2006